

Montréal le 25 juillet 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À: Tous les participants

**Objet: Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier R-4045-2018**

Chères consœurs, chers confrères,

Dans une correspondance datée du 23 juillet, le Regroupement CREE constitué de la Première Nation Crie de Waswanipi et de la Corporation de développement Tawich (CREE) dépose au dossier mentionné en objet une demande pour l'émission d'une ordonnance de sauvegarde suspendant l'appel de propositions A/P 2019-01 d'Hydro-Québec Distribution (HQD) pour l'attribution d'un bloc de 300 MW de puissance et d'énergie associée en service non ferme aux consommateurs d'électricité pour un usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs.

Dans une correspondance datée du 24 juillet 2019, Hydro-Québec Distribution (le Distributeur) dépose une demande visant à permettre le déroulement du processus d'appel de propositions du Distributeur relatif à l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs (la Demande).

Le Distributeur demande à la Régie de l'énergie (la Régie) d'approuver de façon urgente les éléments de sa Demande.

Compte tenu des éléments précisés à la Demande du Distributeur et à celle de CREE, la Régie **convoque une audience sur ces sujets les 20 et 21 août, à 9h00, dans la Salle Krieghoff** de ses locaux de Montréal, afin d'entendre les participants intéressés et rendre sa décision en temps opportun. La Régie ajoute aux sujets objets de cette audience le traitement réglementaire qui sera exercé pour les prochaines étapes du présent dossier, incluant l'étape 3.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml